

## FORMATION DANS LE CADRE DE LA PREVENTION DU SUICIDE

### FORMATION A L'INTERVENTION DE CRISE SUICIDAIRE

#### ➤ Professions concernées

Médecins- psychiatres, psychologues et infirmiers, formés à l'entretien clinique, dont l'activité consiste à faire du désamorçage de crise suicidaire auprès de patients dans une pratique fréquente.

#### ➤ Objectifs

Acquérir, consolider et actualiser les connaissances en termes d'évaluation et d'intervention afin d'escalader la crise suicidaire, prévenir le passage à l'acte et organiser la prise en charge du patient à court terme. A la fin de la formation, le participant sera en mesure d'effectuer des interventions de crise suicidaire à l'aide d'approches cliniques efficaces reconnues et d'outils cliniques adaptés au contexte.

Ces objectifs engagent la personne formée à l'intervention de crise suicidaire à être identifiée en tant que telle afin d'être mise en lien, si nécessaire, avec des personnes évaluatrices et/ou sentinelles. Il est important également que chaque institution qui adresse un stagiaire à la formation s'engage dans un processus de prévention du suicide.

#### ➤ Temps et pertinence de la formation

Temps de formation : 2 jours consécutifs.

Transmission d'un cadre conceptuel et d'un langage commun à propos de la crise suicidaire, la typologie, la vulnérabilité et l'évaluation de cette dernière. Augmentation des compétences cliniques au travers de jeux de rôles, demandant une implication active de la part de chaque participant, contribuant à mieux servir les besoins de la personne en souffrance.

#### ➤ Coût

Formation prise en charge par l'ARS ; en dehors des repas et des déplacements qui restent à la charge du participant ou de son institution.

Pour vous inscrire : <https://ireps18-frapscentre.org/>

Information :

FRAPS IREPS Antenne 18  
17 allée René Ménard  
18000 BOURGES  
Tél : 02 48 24 38 96  
[antenne18@frapscentre.org](mailto:antenne18@frapscentre.org)